

Aperçus des fonds de la Gestion privée de patrimoine BNI

Profil Croissance (Option retraite)

BNI Gestion privée de patrimoine

Voici les aperçus du fonds pour vos investissements effectués dans le cadre de l'utilisation de la Gestion privée de patrimoine BNI, qui seront répartis dans les parts des Fonds et Portefeuilles privés contenus dans le Profil que vous avez choisi en fonction de votre profil d'investisseur.

Profil Croissance (Option retraite)

Répartition dans les titres des Portefeuilles privés	Min	Cible	Max
Liquidités et court terme	0 %	0 %	10 %
Titres à revenu fixe	10 %	20 %	30 %
Actions canadiennes et mondiales	70 %	80 %	90 %

Aperçus du fonds

- Fonds d'obligations à rendement élevé BNI
- Fonds de répartition tactique d'actifs BNI
- Fonds de petite capitalisation BNI
- Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI
- Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI
- Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI
- Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI
- Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI
- Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI
- Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI
- Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI
- Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI
- Portefeuille privé d'actions américaines BNI
- Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI
- Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI
- Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI

Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

Fonds d'obligations à rendement élevé BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à rendement élevé BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC414
Date de création de la série :	14 mai 2020
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	390,6 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Sans objet, la série est nouvelle

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : J.P. Morgan Investment Management Inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer un revenu élevé à long terme. Ce fonds investit principalement dans des titres de créance à haut rendement de sociétés étrangères (États-Unis et Europe de l'Ouest) et canadiennes, tels que des obligations de moyen à long terme. Le fonds peut également investir dans des débentures convertibles, des actions privilégiées et des titres hypothécaires.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. NBI HIGH YIELD BOND ETF	98,1 %
2. Valeant Pharmaceuticals International Inc., 7,00 %, échéant le 15 mars 2024	1,8 %
3. iHeartMedia Inc., bons de souscription échéant le 1er mai 2039	0,1 %
4. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,0 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	100,0 %
Nombre total de placements :	3

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par échéance	Qualité du crédit
Moins d'un an	AAA
De 1 an à 5 ans	BBB
De 5 ans à 10 ans	BB
Plus de 10 ans	B

Qualité du crédit
AAA
BBB
BB
B
CCC et moins
non cotés

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section indique le rendement des titres de la Série NR du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la Série NR du fonds, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le meilleur et le pire rendement sur trois mois ne sont pas disponibles pour la Série NR car ses titres sont placés aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour la Série NR, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier leurs placements en tirant profit des possibilités offertes par les titres à rendement élevé;
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des charges opérationnelles (incluant les frais d'administration fixes) et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,25 % et les frais d'administration fixes représentent 0,05 % de la valeur de la série. Comme il s'agit d'une nouvelle série du fonds, ses charges opérationnelles et ses frais d'opérations n'ont pas encore été déterminés.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 \$	1,50 %
	250 000 \$ suivants	0,85 %
Autres frais	En excédent de 500 000 \$	0,75 %
	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Fonds de répartition tactique d'actifs BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de répartition tactique d'actifs BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC439
Date de création de la série :	21 mai 2019
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	2 851,2 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,41 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance à long terme du capital. Le fonds investit principalement, de manière tactique, directement ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif (pouvant inclure des fonds négociés en bourse (« FNB »)), dans des titres à revenu fixe et des titres de participation à travers le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Horizons Cdn Select Universe Bond ETF	28,7 %
2. Horizons S&P 500 Index ETF	21,9 %
3. FNB Horizons indice S&P/TSX	15,3 %
4. Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI, série O	14,7 %
5. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	9,8 %
6. Horizons International Developed Markets Equity Index ETF	4,8 %
7. iShares, Core MSCI Emerging Markets ETF	4,8 %
8. Horizons International Developed Markets Equity Index ETF	0,0 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	100,0 %
Nombre total de placements :	10

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif

Fonds transigés en bourse	39,2 %
Actions américaines	21,3 %
Actions canadiennes	15,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	9,9 %
Obligations corporatives	7,0 %
Obligations provinciales	3,6 %
Obligations fédérales	3,5 %
Obligations municipales	0,2 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un fonds nouvellement offert par voie de prospectus simplifié, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par BNI. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section indique le rendement des titres de la Série NR du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la Série NR du fonds, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le meilleur et le pire rendement sur trois mois ne sont pas disponibles pour la Série NR car ses titres sont placés aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour la Série NR, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen ou à long terme (au moins trois ans);
- cherchent à optimiser la relation risque-rendement de leur portefeuille à l'aide d'une gestion active et d'une réduction du risque global.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,20 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,42 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 \$	1,50 %
	250 000 \$ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Fonds de petite capitalisation BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de petite capitalisation BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC446
Date de création de la série :	14 mai 2020
Valeur totale du fonds au 31 mars 2021 :	931,6 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s.o. car les titres de la Série NR du fonds ne sont placés que depuis le 10 mars 2021.

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer la croissance du capital à long terme tout en préservant le capital. Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés qui auront été choisies pour leur potentiel de croissance. Le fonds peut aussi investir dans des instruments du marché monétaire ainsi que dans des titres des gouvernements du Canada et des provinces canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 25 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2021. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2021)

1. Morneau Shepell Inc.	3,7 %
2. FirstService Corp.	3,7 %
3. Boyd Group Services Inc.	3,6 %
4. Tricon Capital Group Inc.	3,6 %
5. ECN Capital Corp.	3,4 %
6. Parex Resources Inc.	3,4 %
7. Cargojet Inc.	3,3 %
8. Héroux-Devtek Inc.	3,2 %
9. Park Lawn Corp.	3,0 %
10. Premium Brands Holdings Corp.	2,8 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	33,7 %
Nombre total de placements :	57

Répartition des placements (au 31 mars 2021)

Répartition par actif	Répartition sectorielle
Actions canadiennes	92,0 % Industrie 27,8 %
Actions américaines	5,5 % Matériaux 12,7 %
Actions internationales	1,3 % Finance 12,4 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2 % Technologies de l'information 10,5 %
	Énergie 9,6 %
	Immobilier 9,6 %
	Consommation discrétionnaire 6,2 %
	Biens de consommation de base 5,3 %
	Santé 4,7 %
	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net 1,2 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

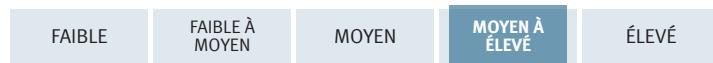
La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section indique le rendement des titres de la Série NR du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Veuillez noter que les rendements présentés dans cette section sont calculés depuis le 10 mars 2021, date à laquelle les titres de la Série NR ont commencé à être offerts.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la Série NR du fonds, car ses titres sont émis ou en circulation depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le meilleur et le pire rendement sur trois mois ne sont pas disponibles pour la Série NR car ses titres sont émis ou en circulation depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour cette série, car les titres de la Série NR ne sont placés que depuis le 10 mars 2021.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent ajouter un volet de croissance dynamique à un portefeuille entièrement diversifié.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des charges opérationnelles (incluant les frais d'administration fixes) et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,30 % et les frais d'administration fixes représentent 0,15% de la valeur de la série. Puisque les titres de la Série NR ne sont placés que depuis le 10 mars 2021, ses charges opérationnelles et ses frais d'opérations n'ont pas encore été déterminés.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 \$	1,50 %
	250 000 \$ suivants	0,85 %
	En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC497
Date de création de la série :	14 mai 2020
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	466,1 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Sans objet, la série est nouvelle

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs BNY Mellon Canada

Sous-gestionnaire de portefeuille : Mellon Investments Corporation

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme tout en mettant l'accent sur la protection du fonds contre l'impact de l'inflation. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés dans des secteurs d'activités associés aux actifs réels et situées à travers le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Exelon Corp.	8,1 %
2. PPL Corp.	7,2 %
3. Vinci	7,1 %
4. Dominion Resources Inc./VA	6,6 %
5. Enel SPA	6,4 %
6. Deutsche Post AG	6,4 %
7. Aena SA	6,1 %
8. Italgas Spa	5,4 %
9. Atlantia SPA	5,3 %
10. France Telecom	5,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements :

63,8 %

Nombre total de placements :

27

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition sectorielle	Répartition géographique
Services aux collectivités	États-Unis 34,2 %
Industrie	Italie 17,1 %
Énergie	France 16,4 %
Services de communication	Espagne 12,8 %
Immobilier	Autres pays 7,6 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	Allemagne 6,4 %
	Canada 4,8 %
	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net 0,7 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section indique le rendement des titres de la Série NR du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la Série NR du fonds, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le meilleur et le pire rendement sur trois mois ne sont pas disponibles pour la Série NR car ses titres sont placés aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour la Série NR, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- souhaitent une exposition aux marchés des actifs réels mondiaux;
- désirent ajouter une source de revenu de dividendes à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des charges opérationnelles (incluant les frais d'administration fixes) et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,75 % et les frais d'administration fixes représentent 0,10% de la valeur de la série. Comme il s'agit d'une nouvelle série du fonds, ses charges opérationnelles et ses frais d'opérations n'ont pas encore été déterminés.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 \$	1,50 %
	250 000 \$ suivants	0,85 %
Autres frais	En excédent de 500 000 \$	0,75 %
	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Fonds d'actions internationales *SmartData BNI*

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales *SmartData BNI* que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

À compter du ou vers le 1^{er} mars 2021, les frais d'administration seront réduits à 0,15 %.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC447
Date de création de la série :	14 mai 2020
Valeur totale du fonds au 31 janvier 2021 :	1 584,0 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Sans objet, la série est nouvelle

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à assurer une croissance du capital à long terme. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés étrangères situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des certificats américains d'actions étrangères (American Depository Receipt) négociés sur des bourses reconnues.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 janvier 2021. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 janvier 2021)

1. Nestlé SA	2,5 %
2. Roche Holding AG NPV	1,9 %
3. ASML Holding NV	1,9 %
4. AIA Group Ltd.	1,4 %
5. AstraZeneca PLC, CAAÉ	1,3 %
6. Sony Corp.	1,2 %
7. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2 %
8. Allianz AG	1,1 %
9. Sanofi-Aventis	1,1 %
10. Toyota Motor Corp.	1,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 14,7 %

Nombre total de placements : 308

Répartition des placements (au 31 janvier 2021)

Répartition géographique	Répartition sectorielle
Europe	Finance 15,1 %
Japon	Consommation discrétionnaire 14,8 %
Asie Ex-Japon	Industrie 14,3 %
Amériques	Santé 12,5 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	Technologies de l'information 10,1 %
	Biens de consommation de base 9,8 %
	Matériaux 8,6 %
	Services de communication 5,7 %
	Services aux collectivités 2,5 %
	Énergie 2,4 %
	Immobilier 2,1 %
	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net 2,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section indique le rendement des titres de la Série NR du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Le rendement annuel n'est pas disponible pour la Série NR du fonds, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le meilleur et le pire rendement sur trois mois ne sont pas disponibles pour la Série NR car ses titres sont placés aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour la Série NR, car ses titres sont placés dans le public aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés internationaux.

! **N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.**

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des charges opérationnelles (incluant les frais d'administration fixes) et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,30 % et les frais d'administration fixes représentent 0,15 % de la valeur de la série. Comme il s'agit d'une nouvelle série du fonds, ses charges opérationnelles et ses frais d'opérations n'ont pas encore été déterminés.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.	
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :	
	Premiers 250 000 \$	1,50 %
	250 000 \$ suivants	0,85 %
Autres frais	En excédent de 500 000 \$	0,75 %
	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

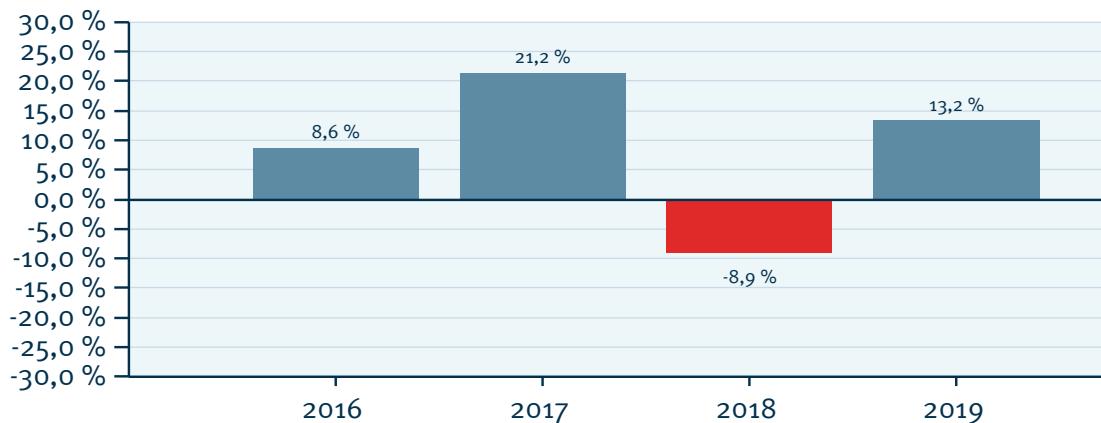
www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,3 %	30 avril 2017	votre placement augmenterait à 1 133 \$.
Pire rendement	-14,3 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 857 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,41 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 160 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés émergents.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 1,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,80 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	1,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,27 %
Frais du fonds	1,48 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC252
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	3 190,8 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,17 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations gouvernementales et corporatives du Canada. Les placements dans des titres d'emprunt de sociétés étrangères ne devraient pas dépasser 40 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2027	5,1 %
2. Gouvernement du Canada, 2,25 %, échéant le 1er juin 2029	3,2 %
3. Province de l'Ontario, 2,70 %, échéant le 2 juin 2029	3,1 %
4. Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2028	2,5 %
5. Province de l'Ontario, 3,45 %, échéant le 2 juin 2045	1,8 %
6. Province de l'Ontario, 2,40 %, échéant le 2 juin 2026	1,8 %
7. Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1er décembre 2048	1,4 %
8. Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,95 %, échéant le 15 décembre 2025	1,1 %
9. Province de l'Alberta, 2,55 %, échéant le 1er juin 2027	1,1 %
10. Province de l'Alberta, 2,05 %, échéant le 1er juin 2030	1,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 22,1 %

Nombre total de placements : 931

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif

Obligations corporatives canadiennes	37,5 %
Obligations provinciales	29,3 %
Obligations municipales	15,7 %
Obligations fédérales	13,3 %
Obligations américaines	1,6 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,4 %
Titres adossés à des actifs	0,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	3,5 %	31 janvier 2019	votre placement augmenterait à 1 035 \$.
Pire rendement	-2,0 %	31 juillet 2017	votre placement chuterait à 980 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,91 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 135 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme (au moins un an);
- désirent ajouter une source de revenu d'intérêts à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC253
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	1 071,4 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,17 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme et à produire un revenu courant élevé. Le fonds investit, directement ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres de créances de sociétés canadiennes de bonne qualité. Le fonds peut investir environ 40 % de son actif dans des titres de créances étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Banque de Nouvelle-Écosse, Taux variable, échéant le 30 mars 2027	1,8 %
2. Province de l'Ontario, 2,70 %, échéant le 2 juin 2029	1,5 %
3. Banque de Montréal, 2,12 %, échéant le 16 mars 2022	1,4 %
4. Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2049	1,4 %
5. Banque Canadienne Impériale de Commerce, Taux variable, échéant le 4 avril 2023	1,3 %
6. Banque Royale du Canada, 1,97 %, échéant le 2 mars 2022	1,2 %
7. AltaLink Investments LP, 2,24 %, échéant le 7 mars 2022	1,2 %
8. Banque de Montréal, 2,85 %, échéant le 6 mars 2024	1,1 %
9. Enbridge Inc., 3,20 %, échéant le 8 juin 2027	1,0 %
10. Hydro One Inc., 6,93 %, échéant le 1er juin 2032	0,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	12,8 %
Nombre total de placements :	344

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif	Qualité du crédit
Obligations corporatives canadiennes	AAA 1,4 %
Obligations américaines	AA 8,9 %
Obligations provinciales	A 37,4 %
Obligations municipales	BBB 48,2 %
Titres adossés à des actifs	BB 3,0 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	non cotés 1,0 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,9 %
	0,5 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,1 %	31 mars 2019	votre placement augmenterait à 1 041 \$.
Pire rendement	-2,5 %	31 juillet 2017	votre placement chuterait à 975 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,49 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 164 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen ou à long terme (au moins trois ans);
- désirent recevoir un revenu d'intérêts régulier;
- cherchent à diversifier ses placements en tirant profit des possibilités offertes par les titres d'emprunts corporatifs.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC279
Date de création de la série :	28 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	962,3 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,95 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu courant tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs à travers le monde sélectionnés selon différentes stratégies de placement non traditionnelles.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI, série O	44,8 %
2. Fonds de revenu stratégique plus RP, catégorie O	19,9 %
3. Purpose Structured Equity Yield Portfolio	13,6 %
4. Fonds de revenu stratégique Manuvie, série I	11,8 %
5. Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, série O US	10,4 %
6. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	-0,5 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	100,0 %
Nombre total de placements :	5

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par échéance	Qualité du crédit	
Moins d'un an	-0,2 %	AAA 14,8 %
De 1 an à 5 ans	12,5 %	AA 4,1 %
De 5 ans à 10 ans	70,0 %	A 15,0 %
Plus de 10 ans	17,7 %	BBB 32,9 %
		BB 14,0 %
		B 8,1 %
		CCC et moins 0,6 %
		non cotés 10,5 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À MOYEN

MOYEN

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

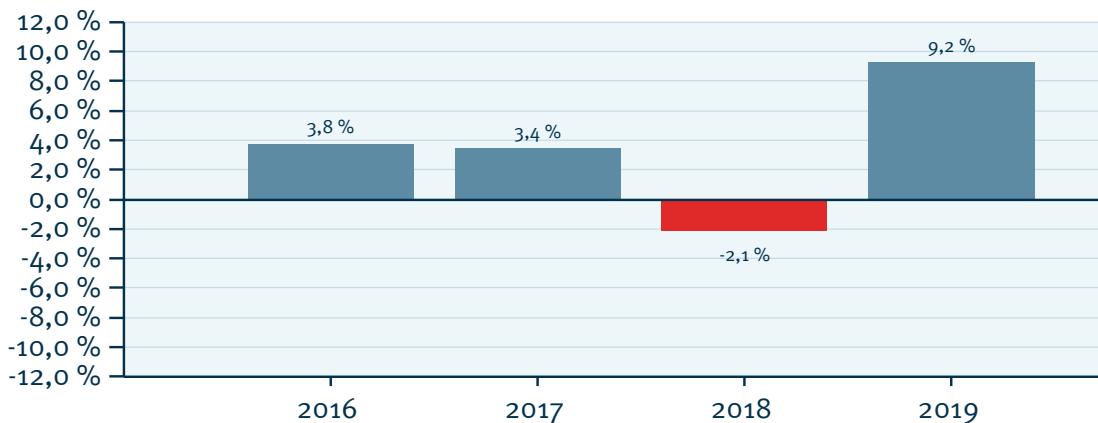
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	3,8 %	31 mars 2019	votre placement augmenterait à 1 038 \$.
Pire rendement	-10,9 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 891 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,42 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 019 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen terme (au moins trois ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,96 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	0,95 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,96 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC257
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	586,7 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,29 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer un revenu de dividendes tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions privilégiées de sociétés canadiennes. Les placements dans les titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Fonds d'obligations BNI, série O	14,3 %
2. Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,40 %, série 45	2,2 %
3. Banque Nationale du Canada, 5,40 %, série 36	1,8 %
4. Banque Royale du Canada, 3,60 %, série BD	1,5 %
5. Enbridge Inc., 4,00 %, série 3	1,5 %
6. Banque Toronto-Dominion, 4,85 %, série 14	1,5 %
7. Financière Sun Life Inc., 4,75 %, série 1	1,4 %
8. Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, série 7	1,4 %
9. Banque de Nouvelle-Écosse, 4,85 %, série 38	1,3 %
10. TC Energy Corp., 3,27 %, série 1	1,3 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	28,2 %
Nombre total de placements :	223

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition sectorielle

Finance	48,1 %
Énergie	18,4 %
Obligations	14,4 %
Services aux collectivités	9,8 %
Services de communication	4,7 %
Immobilier	2,0 %
Biens de consommation de base	1,2 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,5 %
Titres adossés à des actifs	0,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

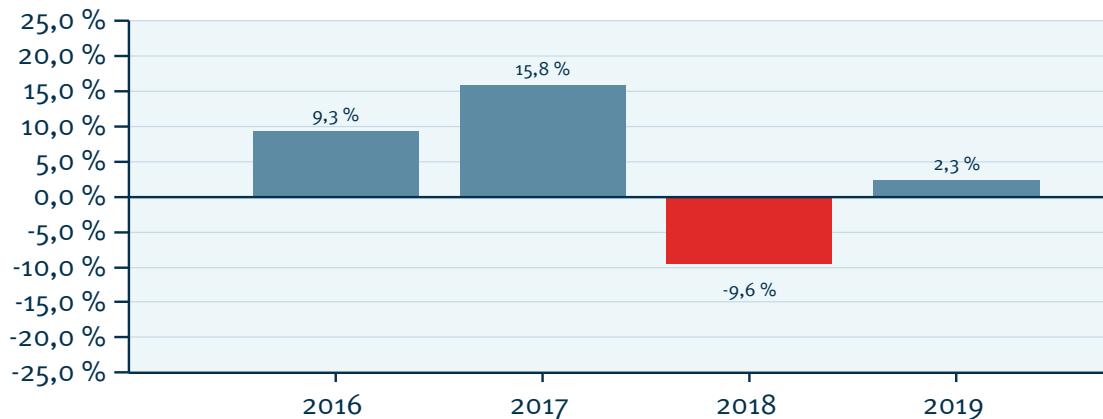
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,2 %	31 mai 2016	votre placement augmenterait à 1 122 \$.
Pire rendement	-22,4 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 776 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de -2,02 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 914 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à moyen terme (au moins trois ans);
- désirent recevoir un revenu de dividendes régulier.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,32 % de sa valeur, ce qui correspond à 3,20 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	0,29 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,32 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082
1155, rue Metcalfe, 5^e étage Sans frais : 1 888 270-3941
Montréal (Québec) Courrier électronique :
H3B 4S9 investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC292
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	731,2 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,40 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : CI Investments Inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance à long terme du capital, tout en mettant l'accent sur la préservation du capital investi. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Enbridge Inc.
2. Power Corporation du Canada
3. Banque Royale du Canada
4. Dollarama Inc.
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.
6. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net
7. Franco-Nevada Corp.
8. Banque Toronto-Dominion
9. Empire Company Ltd., catégorie A
10. Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B

Pourcentage total des dix principaux placements :

Nombre total de placements :

5,7 %
4,5 %
4,4 %
4,0 %
3,9 %
3,7 %
3,6 %
3,5 %
3,3 %
3,2 %
39,8 %
41

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition sectorielle

Finance	28,3 %
Énergie	16,1 %
Consommation discrétionnaire	11,4 %
Matériaux	10,9 %
Biens de consommation de base	8,9 %
Industrie	8,8 %
Services aux collectivités	6,2 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,7 %
Services de communication	2,4 %
Technologies de l'information	2,3 %
Immobilier	1,0 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

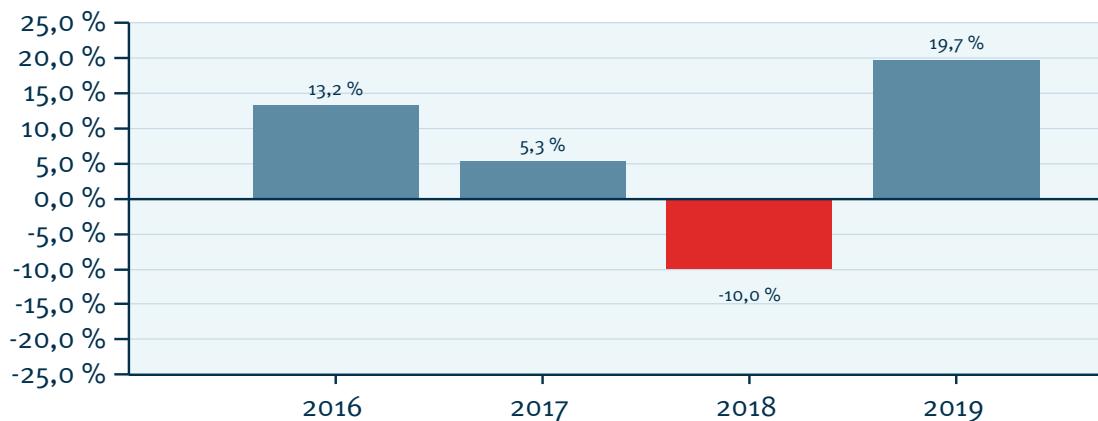
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,5 %	31 mai 2016	votre placement augmenterait à 1 115 \$.
Pire rendement	-26,5 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 735 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de -2,21 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 906 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent recevoir un revenu de dividendes;
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,46 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082
1155, rue Metcalfe, 5^e étage Sans frais : 1 888 270-3941
Montréal (Québec) Courrier électronique :
H3B 4S9 investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC293
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	975,3 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,40 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Sous-gestionnaire de portefeuille : Phillips, Hager & North gestion de placements^{#copy}

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance à long terme du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées. Les placements dans des titres étrangers ne devrait pas dépasser environ 10 % de l'actif du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Banque Toronto-Dominion	6,7 %
2. Banque Royale du Canada	6,6 %
3. Banque de Nouvelle-Écosse	4,3 %
4. Enbridge Inc.	4,0 %
5. Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	3,9 %
6. TC Energy Corp.	3,8 %
7. Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	3,5 %
8. Société Aurifère Barrick	3,1 %
9. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,0 %
10. Compagnie de Chemin de Fer Canadien Pacifique	2,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	41,8 %
Nombre total de placements :	75

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition sectorielle

Finance	35,6 %
Industrie	14,6 %
Énergie	14,0 %
Matériaux	8,5 %
Services de communication	8,4 %
Biens de consommation de base	5,1 %
Services aux collectivités	3,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,0 %
Technologies de l'information	2,8 %
Immobilier	2,4 %
Consommation discrétionnaire	1,7 %
Santé	0,6 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À MOYEN

MOYEN

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

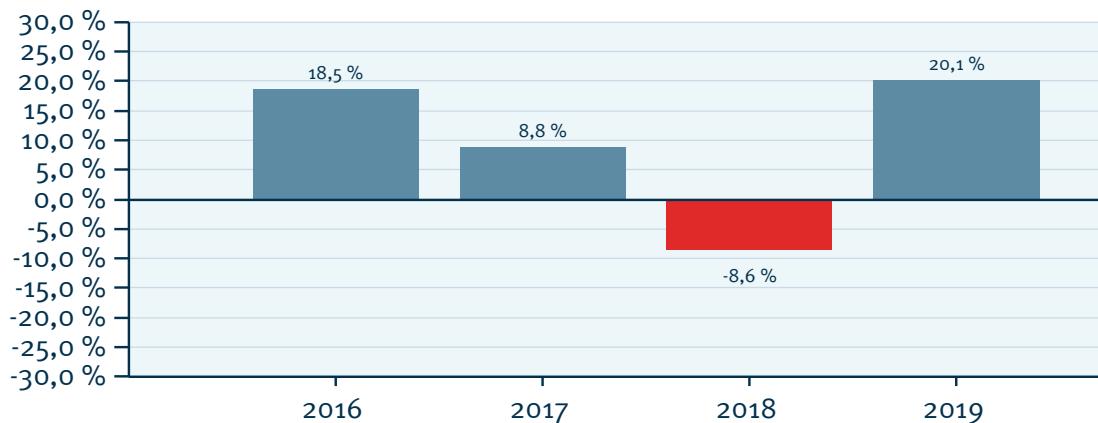
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,5 %	31 mars 2019	votre placement augmenterait à 1 125 \$.
Pire rendement	-21,3 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 787 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,33 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 107 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- désirent ajouter un volet de croissance à leur portefeuille.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,46 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'actions américaines BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions américaines BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC271
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	688,5 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,52 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Placements Montrusco Bolton inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille diversifié constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Microsoft Corp.	7,7 %
2. Amazon.com Inc.	6,4 %
3. PepsiCo Inc.	5,8 %
4. Biogen Idec Inc.	5,7 %
5. MasterCard Inc., catégorie A	5,4 %
6. Apple Inc.	5,2 %
7. Danaher Corp.	5,1 %
8. Facebook Inc., catégorie A	5,1 %
9. Varian Medical Systems Inc.	5,0 %
10. Proofpoint Inc.	4,4 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	55,8 %
Nombre total de placements :	29

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition sectorielle

Technologies de l'information	25,8 %
Santé	15,7 %
Finance	12,1 %
Services de communication	11,4 %
Consommation discrétionnaire	10,4 %
Industrie	7,7 %
Biens de consommation de base	7,7 %
Immobilier	3,4 %
Matériaux	2,6 %
Énergie	2,5 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,7 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE À
MOYEN

MOYEN

MOYEN À
ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,4 %	30 avril 2019	votre placement augmenterait à 1 134 \$.
Pire rendement	-8,9 %	31 décembre 2018	votre placement chuterait à 911 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 12,74 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 700 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés américains.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,56 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,56 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC272 (\$ CA) NBC266 (\$ US)
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	1 452,0 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,52 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés américaines sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Moody's Corp.	7,0 %
2. Microsoft Corp.	6,6 %
3. Alphabet Inc., catégorie A	5,3 %
4. MasterCard Inc., catégorie A	5,3 %
5. Johnson & Johnson	5,1 %
6. MSCI Inc.	5,1 %
7. PepsiCo Inc.	4,7 %
8. UnitedHealth Group Inc.	4,7 %
9. Becton Dickinson and Co.	4,6 %
10. Sherwin-Williams Co./The	4,2 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	52,6 %
Nombre total de placements :	52

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition sectorielle

Technologies de l'information	23,0 %
Finance	17,8 %
Santé	16,5 %
Consommation discrétionnaire	12,8 %
Matériaux	9,2 %
Industrie	7,4 %
Biens de consommation de base	7,3 %
Services de communication	5,3 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6 %
Obligations	0,1 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,0 %	31 mars 2019	votre placement augmenterait à 1 140 \$.
Pire rendement	-9,2 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 908 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 12,11 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 658 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés américains.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,30 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,53 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC273
Date de création de la série :	30 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	609,6 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,52 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une croissance du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de sociétés situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sélectionnées selon une approche de placement à convictions élevées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Keyence Corp.	6,7 %
2. Nestlé SA	5,9 %
3. Roche Holding AG NPV	5,2 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	4,5 %
5. Schindler Holding AG, PTG Cert	4,1 %
6. Novo Nordisk A/S, catégorie B	4,0 %
7. Unilever NV	4,0 %
8. IHS Markit Ltd.	4,0 %
9. Diageo PLC	3,8 %
10. SAP SE	3,7 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	45,9 %
Nombre total de placements :	35

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition géographique	Répartition sectorielle
Royaume-Uni	30,3 % Industrie 23,7 %
Suisse	19,9 % Biens de consommation de base 20,9 %
Japon	13,6 % Technologies de l'information 14,9 %
Autres pays	11,4 % Consommation discrétionnaire 12,9 %
France	10,6 % Santé 11,7 %
Danemark	5,9 % Finance 10,3 %
Allemagne	5,9 % Matériaux 3,0 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,4 % Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net 2,4 %
	Obligations 0,2 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

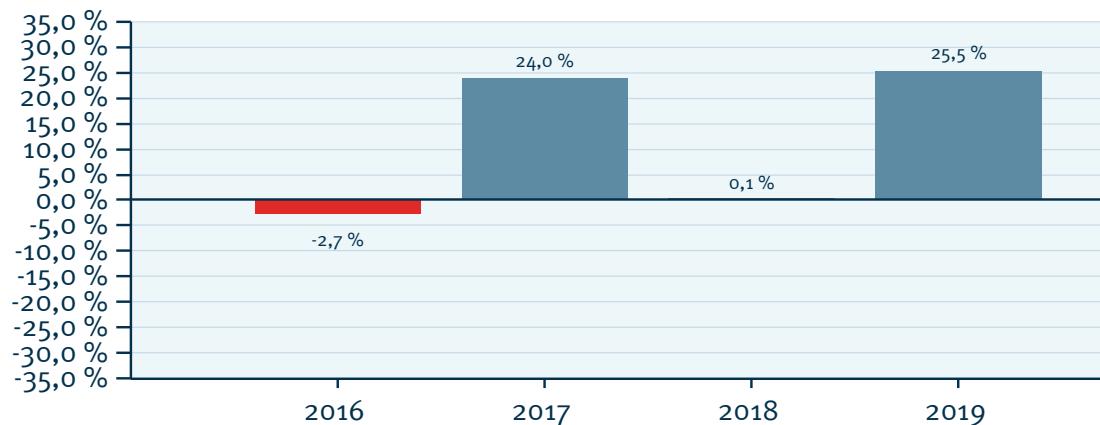
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,2 %	31 mai 2017	votre placement augmenterait à 1 152 \$.
Pire rendement	-10,7 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 893 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,04 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 408 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- recherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés internationaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 0,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,55 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4S9

Téléphone : 514 871-2082
Sans frais : 1 888 270-3941
Courrier électronique :
investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI

Série NR

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NBC280
Date de création de la série :	28 octobre 2015
Valeur totale du fonds au 31 mars 2020 :	386,8 \$ millions
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,10 %

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »)

Gestionnaire de portefeuille : Trust Banque Nationale inc.

Distribution : Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en titres additionnels, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal : 250 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel), 100 \$ (systématique)

Dans quoi le fonds investit-il ?

L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une appréciation du capital à long terme. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille constitué principalement de titres de participation de sociétés à travers le monde sélectionnés selon différentes stratégies de placement non traditionnelles.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1. Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI, série O	80,6 %
2. Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI, série O	19,5 %
3. Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	-0,1 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	100,0 %
Nombre total de placements :	2

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Répartition par actif

Actions mondiales	80,5 %
Actions canadiennes	19,5 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,0 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série NR du fonds au cours des 4 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série NR sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,5 %	30 avril 2017	votre placement augmenterait à 1 075 \$.
Pire rendement	-12,8 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 872 \$.

Rendement moyen

Depuis sa création, les titres de la Série NR du fonds ont généré un rendement annuel composé de 1,20 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 054 \$.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
- cherchent à diversifier ses placements en participant aux marchés mondiaux.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série NR du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucun frais à payer lorsque vous achetez vos titres par l'intermédiaire de BNI.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du fonds s'élevaient à 1,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Combien cela coûte-t-il ? (suite)

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RGF) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RGF aurait été plus élevé.	1,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,09 %
Frais du fonds	1,19 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les honoraires de service et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux pour cette série du fonds correspond à un maximum de 0,51 % de la valeur de votre placement. Cela correspond à des frais annuels de 5,10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des titres que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.
Honoraires de service	Les titres de la Série NR ne sont offerts qu'aux investisseurs qui participent au service de Gestion privée de patrimoine BNI. Vous payez des honoraires de service directement à BNI selon une échelle décroissante en fonction de la valeur marchande totale de vos placements. Les taux applicables sont les suivants :
Premiers 250 000 \$	1,50 %
250 000 \$ suivants	0,85 %
En excédent de 500 000 \$	0,75 %
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.
	100 \$

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Banque Nationale Investissements inc. Téléphone : 514 871-2082
1155, rue Metcalfe, 5^e étage Sans frais : 1 888 270-3941
Montréal (Québec) Courrier électronique :
H3B 4S9 investissements@bnc.ca
www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.